

Avis voté en plénière du 15 mars 2017

Les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Stéphanie Goujon : « Le présent avis souligne l'importance des PME/TPE dans notre pays : 50 % de la richesse et des emplois créés, c'est considérable. Et au-delà du quantitatif, leur impact le plus souvent local permet de réduire les fractures et inégalités sur le territoire. En ces temps agités, où avec Internet les exclus ont fenêtre avec vue sur les inclus - je cite Nicolas Hulot - assurer un développement territorial harmonieux, c'est un enjeu prioritaire.

Alors comment mieux les financer, les pérenniser, les aider à se développer, nos petites et moyennes entreprises ? L'avis souligne le besoin d'une vision renouvelée de l'investissement.

Je souhaite donc dans la présente intervention, donner un coup de projecteur sur une interprétation possible et souhaitable de ce que peut signifier une vision renouvelée de l'investissement, et qu'on appelle l'investissement responsable. Il est d'ailleurs évoqué dans le présent avis et mériterait d'être creusé comme un levier stratégique pour financer nos PME.

Si le concept est d'origine anglo-saxonne et que nous le devons plus précisément aux Quakers qui refusaient d'investir dans le tabac, l'esclavage et la prostitution, la conception française d'ESG (Environmental Social Gouvernance) est plus proactive. En effet, elle identifie les meilleurs de la classe dans chaque secteur sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, comme par exemple la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la mise en place du dialogue social ou la présence d'un comité de vérification des comptes (ce qui à mes yeux devrait tout simplement être un pré requis à n'importe quel investissement mais c'est un autre débat).

Longtemps réservé aux institutionnels, le label investissement responsable est ouvert au public depuis fin 2015. Ce label ISR public doit permettre de donner une nouvelle visibilité aux fonds ISR auprès des épargnants particuliers. Alors aidons-le à changer d'échelle et à l'orienter vers les petites et moyennes entreprises ! Rendons-le encore plus lisible et appropriable en poussant par exemple certains critères d'impacts sur le territoire, car le particulier est plus sensible et se sent plus facilement responsable de ce qui se passe autour de lui, en matière d'activité, d'emplois, de respect de l'environnement, qu'au fin fond de la province du Guangdong. Les mentalités ont changé et sont propices aux modes d'investissement en circuit court et pour des projets à ancrage local, comme en témoigne le succès du crowdfunding.

Les journalistes économiques déploraient il y a une dizaine de jours la disparition de la veuve de Carpentras qui déserte le CAC 40. Et bien faisons la revivre avec des fonds ISR clairement tournés

vers les PME. Ramenons-là dans le jeu financier cette veuve, mais pour qu'elle investisse à Carpentras justement ! Merci de votre attention, je voterai cet avis ».